

SAÏD

MOULINE

Directeur Général de l'Agence Marocaine pour l'Efficacité Énergétique



Propos recueillis par :

Le Capitaine **Issam EL MILOUDI**

1

Quel état des lieux peut-on faire aujourd'hui de la situation énergétique au Maroc ?

Il faut d'abord souligner que notre pays dispose d'une stratégie nationale de développement durable portée au plus haut niveau de l'État, d'une politique volontariste avec une lettre Royale très claire qui a donné, dès 2009, la priorité aux énergies renouvelables et à l'efficacité énergétique dans le cadre de notre politique énergétique.

Le gouvernement a procédé à des réformes énergétiques sur la base de ses priorités pour renforcer la diversification de l'approvisionnement énergétique, favoriser le développement de l'industrie et de l'économie du pays dans les secteurs des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique, s'intégrer aux marchés régionaux et internationaux et encourager le développement des ressources nationales et l'efficacité énergétique. Notre pays a aussi renforcé son rôle dans l'action internationale sur le changement climatique, en ratifiant l'Accord de Paris, en définissant une

nouvelle politique nationale sur le climat et en accueillant le sommet de la Conférence des Parties des Nations Unies (COP22) à Marrakech en 2016.

Le secteur énergétique du Maroc est à forte intensité de carbone, les combustibles fossiles représentant près de 90 % de l'approvisionnement total en énergie primaire. Le pétrole reste le principal moteur de la croissance, représentant 62 % des approvisionnements en 2017, suivi du charbon (22 %) et du gaz naturel (5 %). Presque tous les combustibles fossiles sont importés, et cette forte dépendance vis-à-vis des importations d'énergie a des implications claires pour notre sécurité énergétique. La récente décision de l'Algérie de ne pas reconduire le contrat d'approvisionnement de l'Europe en gaz via le gazoduc Maghreb-Europe qui transite par notre pays, n'a eu que peu d'impact, et ce, grâce à l'Orientation Royale visant à diversifier notre mix énergétique avec une utilisation accrue des énergies renouvelables, qui, je vous le rappelle, sont des énergies nationales.

Au niveau de la consommation finale totale du Maroc, elle a atteint 16,1 Mtep en 2017, soit une augmentation de 34 % par rapport au 12,06 Mtep en 2007. La consommation finale totale est largement dominée par trois secteurs, à savoir le transport (36 %), le résidentiel (25 %) et l'industrie (24 %), qui représentent ensemble plus des quatre cinquièmes. Ce sont tous des secteurs à fort taux de croissance. Depuis 2007, le secteur des transports a crû de 58 %, le résidentiel de 26 % et l'industrie de 16 %.

Il faut rappeler que notre intensité énergétique (indicateur désignant le rapport entre la consommation d'énergie et le produit intérieur brut) est très correcte par rapport aux moyennes mondiales. Nous devons continuer à déployer les énergies renouvelables pour garantir notre indépendance énergétique et réduire les dépenses budgétaires en énergies fossiles et tout aussi important, nous devons gérer la demande d'énergie grâce à une utilisation rationnelle de l'énergie, ce qui est notre mission principale ici à l'AMEE, avec aussi pour bénéfice de réduire les émissions de gaz à effet de serre.

2

Quelle place occupe l'Agence Marocaine pour l'Efficacité Énergétique dans le processus de la mise en œuvre de cette stratégie nationale ? Et quelles sont ses principales missions ?

La Stratégie Nationale Énergétique (SNE) a fait de l'efficacité énergétique une priorité, qui demande à être concrétisée dans les différents secteurs productifs. Si MASEN est en charge du déploiement des grandes centrales hydrauliques, solaires et éoliennes, l'AMEE se positionne sur le développement de l'efficacité énergétiques dans les cinq secteurs clés (industrie, transport, bâtiment, ville et agriculture et pêche) en plus, depuis 2020 de la mobilité durable et de la production propre dans l'industrie avec un objectif de décarbonation de notre économie. La Stratégie Nationale d'Efficacité Énergétique qui a découlé de la SNE a présenté une batterie de mesures pour atteindre les objectifs escomptés. A travers sa loi de création l'AMEE a pour mission de mettre en œuvre les plans d'action de la politique gouvernementale en matière d'efficacité énergétique. Dans ce cadre, elle est chargée principalement de proposer à l'administration un plan national et des plans sectoriels et régionaux de développement de l'efficacité énergétique, de concevoir et réaliser des programmes dans ce domaine, de les suivre et les coordonner, de mobiliser les instruments et les moyens financiers nécessaires à la réalisation des programmes et de proposer et vulgariser les normes et les labels en matière d'efficacité énergétique des équipements et appareils.

3

Après douze ans du lancement de la Stratégie Énergétique Nationale, pourriez-vous, Monsieur le Directeur Général de l'AMEE, revenir sur les principaux objectifs définis par cette stratégie ? Et où en sommes-nous aujourd'hui ?

En 2009, le Maroc a considéré la Stratégie Nationale de l'Énergie comme feuille de route pour la transition vers un système énergétique bas carbone conciliant développement économique et objectifs sociaux et environnementaux. La Stratégie énergétique a fixé cinq priorités pour

la politique énergétique du Maroc : elles portent sur le développement d'un mix énergétique diversifié et optimisé ; la mobilisation des ressources nationales, y compris l'utilisation des énergies renouvelables (éolien/solaire) ; faire de l'efficacité énergétique une priorité nationale ; une coopération régionale renforcée avec les marchés énergétiques d'Europe et d'Afrique ; et l'intégration industrielle, qui favorise le développement des capacités industrielles locales à tous les niveaux de la chaîne de valeur des technologies vertes.

Depuis, plusieurs volets de la stratégie énergétique ont été actualisés : Le Maroc mène une politique ambitieuse sur le changement climatique fondée sur la Politique sur le Changement Climatique (mars 2014), la Stratégie Nationale de Développement Durable (novembre 2017) et la Contribution Déterminée au niveau National (NDC) soumis à la CCNUCC lorsque le Maroc a ratifié l'Accord de Paris le 21 septembre 2016. D'ici 2030, le Maroc s'est engagé à réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) dans l'ensemble de l'économie de 45,5% à l'horizon 2030, avec un objectif inconditionnel de 18,3% par rapport au scénario de référence. Les objectifs en matière d'énergies renouvelables sont aussi devenus plus ambitieux avec au moins 52 % de la capacité électrique installée à partir de sources renouvelables en 2030. Des économies d'énergie de 5 % à l'horizon de 2020 sont envisagées et de 20 % d'ici 2030, notamment grâce à la mise en œuvre d'un nouveau plan d'efficacité énergétique dans l'ensemble de l'économie, notamment l'industrie, les transports et le bâtiment. Actuellement, les économies sont estimées d'être entre 5 et 6% et en bonne voie de dépasser les 20% d'économie d'ici 2030 si les mesures de la stratégie d'efficacité énergétique sont mises en place. Le gaz naturel est désormais considéré comme une composante importante du futur mix énergétique aussi bien pour produire l'électricité que pour les industriels comme substitution au fuel moins performant et plus polluant.

4

Comment définissez-vous « l'efficacité énergétique » ? Et quels sont les efforts déjà entrepris par le Maroc en la matière ?



« Depuis 2014, le Maroc a accéléré le développement de l'Efficacité Énergétique à travers l'élaboration d'une stratégie nationale dans ce domaine et la préparation de restructuration des intervenants institutionnels qui donna lieu à la transformation de l'ADEREE en AMEE en 2016. »

L'efficacité énergétique est définie par la loi 47-09 comme toute action agissant positivement sur la réduction de la consommation de l'énergie, quelle que soit l'activité du secteur considéré, tendant à la gestion optimale des ressources énergétiques, la maîtrise de la demande d'énergie, l'augmentation de la compétitivité de l'activité économique, la maîtrise des choix technologiques d'avenir économiquement viable, et l'utilisation rationnelle de l'énergie. Cette définition insiste également sur la nécessité de maintenir un niveau équivalent des résultats, des services, des produits ou la qualité d'énergie obtenue.

Depuis 2014, le Maroc a accéléré le développement de l'Efficacité Énergétique à travers l'élaboration d'une stratégie nationale dans ce domaine et la préparation de restructuration des intervenants institutionnels qui donna lieu à la transformation de l'ADEREE en AMEE en 2016. Pour cela l'AMEE a regroupé tous les acteurs publics, privés, société civile, ainsi que les partenaires internationaux et financiers pour définir ensemble, différentes mesures réglementaires, normatives, d'accompagnement technique et financier et enfin de sensibilisation et de formation dans les cinq secteurs : transport, industrie, bâtiment, agriculture et villes. 130 mesures ont été proposées, certaines sont déjà engagées, d'autres sont en attente des moyens d'accompagnement financier nécessaires à leur mise en place.

Ce changement de rythme a bien placé le Maroc à l'échelle internationale en termes du développement de l'efficacité énergétique et en 2017, le prestigieux Prix du Visionnaire en Efficacité Énergétique (Energy Efficiency Visionary Award) a été attribué à Washington, à Sa Majesté le Roi Mohammed VI, en consécration du leadership « exceptionnel » et « visionnaire » du Souverain en matière d'efficacité énergétique.

Plusieurs textes réglementaires ont été publiés, notamment, le décret relatif à la

réglementation thermique du bâtiment, l'audit énergétique obligatoire et l'agrément des organismes d'audit énergétique, le texte relatif à l'étiquetage et à la performance énergétique minimale et dont les arrêtés fixant les seuils minimaux de performances énergétiques sont en cours de finalisation pour un premier lot d'équipements.

L'État a aussi décidé de donner l'exemple en matière de l'efficacité énergétique en visant la mise à niveau énergétique des bâtiments publics à travers l'introduction des mesures d'efficacité énergétique et l'utilisation des énergies renouvelables pour substituer une partie de leur consommation énergétique. Cette action vise également la mise à niveau des flottes des véhicules de l'État et l'introduction des véhicules électriques et hybride. Concernant ce chantier, nous accompagnons plusieurs entités publiques, à savoir les départements ministériels, les établissements publics et les collectivités territoriales dans ce sens.

Dans l'agriculture, un programme volontariste a été mis en place pour aider à la substitution des pompes diesel et au gaz butane par des pompes solaires. Avec un volet sensibilisation des agriculteurs, un volet formation des installateurs et un volet accompagnement financier grâce aux lignes dédiées mises en place avec le Crédit Agricole du Maroc et Tamwil Al Fellah. Aujourd'hui près de 50.000 agriculteurs utilisent des pompes solaires.

Nous travaillons également, avec les bailleurs de fonds internationaux et d'autres banques nationales, pour mettre en place des lignes de financements sectorielles dédiées à l'efficacité énergétique. Plusieurs lignes de financement existent et sont offertes actuellement dans les différents secteurs. L'AMEE a participé à un guide de la finance verte qui présente toutes les lignes de financement dédiées à ce secteur et a signé des conventions avec différentes banques à ce sujet. Il faut saluer le secteur bancaire national car toutes les banques ont aujourd'hui des propositions de financement pour accompagner les investissements dans le domaine de l'économie verte.

Aussi, le renforcement des capacités et de l'expertise technique nationale doit se poursuivre pour garantir un service de qualité dans le domaine. Nous devons aussi poursuivre nos efforts dans les activités de communication et de sensibilisation dans le domaine de l'efficacité énergétique auprès des différents acteurs publics, citoyens et professionnels privé pour accompagner les changements des comportements des utilisateurs afin de réduire et limiter le gaspillage.

5

Quels sont les principaux défis à relever par le Maroc pour assurer une efficacité énergétique à court et à moyen termes ?

Le monde connaît une évolution technologique rapide dans les différents domaines. Le secteur de l'énergie en général et celui de l'efficacité énergétique en particulier ne font pas exception. Ce constat nous impose donc de travailler pour surmonter les principaux défis qui entrave le développement rapide de l'efficacité énergétique à court terme, à savoir la disponibilité des financements adéquats, le développement des textes réglementaires et normatifs pour réguler le marché, le développement d'un savoir-faire et d'une expertise nationale, la qualité des équipements et la capacité à s'adapter au développement technologique en la matière sans oublier la sensibilisation pour aider aux changements des comportements.

Il est à signaler l'importance aussi du monitoring des actions et projets. Avec la Fondation Mohammed VI pour la protection de l'Environnement, un programme est mené pour la mise en place d'un label carbone national reconnu à l'échelle internationale.

Pour le moyen terme, concernant les filières en développement comme l'hydrogène vert qui permettra d'augmenter la part des énergies renouvelables, mais aussi d'aider à la décarbonation de l'industrie et de la mobilité, l'AMEE fait partie du cluster créé à cet effet par notre pays et qui prépare les axes réglementaires, techniques et financiers nécessaires à son futur développement. ■